LES PROJETS FISCAUX

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

On envisage un accord général

L'ajournement à lundi de la discussion du projet fiscal doit-être considéré non comme l'indice d'une tension entre la Commission et le Gouvernement mais au contraire comme la conséquence des tentatives de conciliation qui viennent d'avoir lieu.

Les députés qui ont assisté à l'réunion de la commission pensent que ces efforts aboutiront à un accord général. Il suffit de passer en revue les faits pour se rendre compte de leur véritable portée.

Au cours de la réunion des délégués de gauche, M. LOUCHEUR avait indiqué qu'à la suite d'une conversation avec M. Péret, il avait l'impression que ce dernier ne se montrerait pas intransigeant sur le maintien de la taxe sur le chiffre d'affaires si la commission lui apportait une disposition nouvelle englobant dans un article unique, diverses autres taxes indirectes d'un rendement immédiat. Le groupe socialiste ayant fait connaître sa décision de se rallier à des taxes de cette nature, MM Cazals et Deyris envisagèrent avec M. Raoul Péret, les modalités de cette transaction.

Entre temps, la commission adoptait l'amendement Margaine et allait voter sur la majoration de la taxe sur le chiffre d'affaires, lorsque M. Nogaro déclara qu'il convenait auparavant d'être exactement fixé sur les intentions du ministre Sur quoi, après entente avec M. Péret et divers députés, la commission s'ajourna à lundi.

Ajoutons que M Péret, à l'intention de proposer parmi les nouvelles taxes indirectes, une augmentation de 0 fr 05 par litre des droits de circulation sur les vins, cidres, bières, etc..., et que les droits de mutation sur les immeubles et fonds de commerce seraient relevés de 7,60 à 12 %.

Ce que dit le Ministre des Finances

A la fin du Conseil, M. Péret a déclaré qu'il était impossible que la situation actuelle continuât. « Le pays est à la merci du moindre incident, a-t-il dit. Tout craquerait. Je ne crains aucune complication en ce moment, mais si les demandes de remboursement affluaient, nous serions acculés à l'inflation. Or, cela, je ne le veux à aucun prix. L'heure est grave. Il faut voter immédiatement les ressources nécessaires à la Trésorerie, ou accepter une transaction, à la condition qu'elle soit sincère de tous les côtés ».

LE PROJET DE DOUZIÈME PROVISOIRE

Dans la deuxième séance quelle a tenue, la Commission des Finances de la Chambre a examiné le projet des crédits provisoires pour le mois d'avril 1926.

A l'occasion de la discussion de ce projet, la Commission a entendu le Ministre de la Guerre sur l'utilisation des crédits applicables au Maroc et à la Syrie.

Sur l'ensemble des crédits provisoires, la Commission a accepté un article 7 bis prorogeant jusqu'au 31 décembre 1926, la loi du 31 mars 1925 sur le régime des Coopératives.

LES FONCTIONNAIRES CHEZ M. DANIEL VINCENT

Le Ministère du Commerce et des P. T. T. nous communique la note suivante :

M. Daniel Vincent, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des P. T. T. a reçu les représentants du cartel des fonctionnaires et agents des cadres supérieurs et moyens des P. T. T. (chefs et sous-chefs de bureau, directeurs, inspecteurs, receveurs, rédacteurs, contrôleurs, surveillantes, etc...).

La délégation a remis au Ministre le texte de l'ordre du jour voté à la réunion du 24 mars. Elle a protesté contre la procédure employée par la Commission du conseil supérieur au cours de ses travaux visant les traitements et fait remarquer que les conclusions de cette commission se traduiraient par un déclassement presque général des cadres supérieurs et moyens de l'Administration des P. T. T.

Le Ministre a donné aux délégués l'assurance qu'il comprenait les doléances exposées par le cartel ; il a promis qu'il allait s'efforcer, suivant les possibilités financières et dans le cadre conforme aux directives du Gouvernement, de donner aux cadres supérieurs et moyens une situation en harmonie avec celle qu'ils occupent dans la hiérarchie administrative.

COMME IL SE REFUSAIT A LA RENDRE MÈRE ELLE LE TUA

La Cour d'Assises de Francfort, a condamné à mort pour assassinat, une infirmière nommée Wilhelmine Plessa. Le motif du crime est assez bizarre : l'infirmière a tué à coups de revolver le docteur Seiss, chef de la Clinique où elle était employée, parce que celui-ci se refusait à la rendre mère.

MISE AU POINT

Sous le titre de « Un ex-professeur lillois arrêté pour escroqueries », nous avons publié hier matin une information se terminant par ces mots : « Rieux avait été antérieurement professeur au Lycée de Lille ».

Notre bonne foi a été surprise et nous sommes en mesure d'affirmer aujourd'hui que Rieux n'a jamais été professeur au Lycée de Lille.

Le drame d'Arras

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Un mystérieux passant qui écoute aux portes

Au cours de notre enquête, nous avons appris qu'un homme, vêtu d'un pardessus noir et d'une casquette bleue, disent les uns, vêtu d'un pantalon kaki et d'un overcoat disent les autres, avait été vu vers 15 h. 45 conversant sur le seuil de la porte, avec la victime.

Celle-ci parlait à l'« inconnu » par l'ouverture de la porte entre bâillée !...

Des témoignages recueillis par la police, d'autre part, permettent d'établir qu'un homme, dont on ne possède malheureusement qu'un signalement tout à fait imprécis, a été vu vers 16 h. 45, l'oreille appuyée sur la porte close.

L'homme de 15 h. 45, l'homme qui écoutait à la porte une heure plus tard et l'assassin n'étaient-ils qu'un seul et même homme ? Ou bien, le criminel, a-t-il agi avec l'aide d'un complice ?... C'est ce qu'il importe d'établir.

En tout cas, un fait ne manquera pas de surprendre. C'est que l'assassin, qui était vraisemblablement ensanglanté, à en juger par les traînées relevées sur les murs du corridor, ait pû s'éloigner avec sa hache qu'on n'a pas retrouvée, en pleine ville, entre 16 et 17 heures, c'est-à-dire en plein jour !...

Comment a-t-il pû échapper à l'attention des passants ?... Où a-t-il bien pû s'enfuir, son effroyable méfait commis ?... Ces remarques, logiques, ne rendent que plus mystérieux, l'horrible drame d'Arras, dont la repercussion est énorme dans la région et qui ne peut rester impuni.

Marcel POLVENT.

La disparition d'une fillette de Tourcoing

Nous avons relaté hier, la disparition, depuis le mardi 23 courant, de son domicile, rue de Roncq, 17, à Tourcoing, de la jeune Allard Jeanne, née le 17 octobre 1912. Cette fillette n'a pas encore réintégré le domicile paternel et aucun indice n'a permis de découvrir sa retraite ; toutefois, on croit qu'elle s'est réfugiée en Belgique, où elle a de proches parents.

Jeanne ALLARD

Ci-contre, la photographie de la disparue.

UN ENFANT TUÉ PAR L'OXYDE DE CARBONE A LA MADELEINE

Mme Witkowski, concierge du Consulat de Pologne, 119, boulevard de la République à La Madeleine, avait avant de se coucher, alimenté sa cuisinière d'anthracite et contre le froid, fermé toutes les ouvertures, ne laissant ouverte que la clef du tuyau de poêle.

Dans la nuit, son mari, se trouvant incommodé, se leva et alla coucher dans la salle des Archives du Consulat. Auparavant, il avait ouvert la fenêtre de sa chambre, que sa femme referma à cause du froid.

Au bout de quelque temps, ne pouvant dormir, il revint, mais il fut obligé d'enfoncer la porte, sa femme, étant incommodée à son tour, ne pouvait se lever. Pensant tout de suite à son enfant, il s'aperçut qu'il présentait des signes bizarres de malaise. Il prévint M. le docteur Boudaillez, mais malgré les soins empressés, l'enfant mourut.

voir annonce en sixième page

COUR D'APPEL DE DOUAI

DEUX ALGÉRIENS APACHES ÉCOPENT

Ils avaient une mine patibulaire les deux Sidis qui se présentaient à l'audience d'hier de la Cour d'appel, Brahim ould Mohamed et Messaoudi : leur rencontre n'est pas à désirer le soir dans un endroit désert et il est préférable de les voir comme aujourd'hui encadrés de plusieurs gendarmes.

Nos lascars, dont les antécédents sont déplorables, ont attaqué et dévalisé, vers 2 heures du matin, boulevard Gambetta à Roubaix, un passant inoffensif, M. Grena. Brahim saisit la bourse de sa victime et il la passa à Messaoudi.

Le tribunal correctionnel de Lille leur octroya trois ans et deux ans de prison, avec cinq ans d'interdiction de séjour à chacun.

La Cour élève à CINQ ANS DE PRISON la peine prononcée contre Brahim et elle maintient les DEUX ANS infligés à Messaoudi qui était défendu par Me Delmotte. Elle confirme pour tous deux les CINQ ANS D'INTERDICTION DE SÉJOUR.

Les Disciples de Gretry de Liége à Lille

UNE RÉCEPTION ENTHOUSIASTE LEUR FUT RÉSERVÉE

Au profit des victimes des inondations de janvier, la fameuse Société « Les Disciples de Grétry », de Liége, accompagnée d'un groupe de jeunes femmes Liégeoises chantant de vieilles chansons du pays Liégeois, est venue donner à l'Hippodrome Lillois un fort beau concert.

Ce concert se précédait d'une réception officielle que la Municipalité Lilloise et son Maire, voulurent aussi brillante que possible.

A 15 h. 30, « Les Disciples de Grétry » étaient reçus en gare de Lille par Roger Salengro, Maire de Lille, Bardou, Fawières, Saint-Venant, Masson, Désiré Bondues, adjoints ; Martin, Vanderbergue, Bauche, Courouble, Corsin, conseillers municipaux.

Parmi les Sociétés Lilloises présentes, citons, outre la Musique Municipale, la Musique du Centre, les Amis de Lille, l'U. N. C., les Combattants belges, les Anciens de l'Afrique du Nord, etc., etc.

En gare de Lille, Roger Salengro, souhaita la bienvenue aux Liégeois et M. Housiaux leur remit une palme au nom de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Après quoi, en cortège, par la rue Faidherbe, et après avoir fait le tour de la Grande-Place, on gagna le foyer du Grand Théâtre où devaient avoir lieu les discours.

L'audition du « P'tit Quinquin », par la Musique Municipale étant terminée, M. GILBERT, Echevin de la ville de Liége, remercia la population lilloise de son accueil, de même la Municipalité, le Maire de Lille et le Préfet du Nord. « Liége, — dit-il, — a été magnifiquement accueillie par Lille ».

M. Gilbert, au Maire de Lille, présenta ensuite la chorale « Les Disciples de Grétry » et son directeur, François Gaillard.

« Nous vous apportons, — déclare-t-il encore, — dans nos chants, les échos de notre belle vallée de la Meuse. Nos chansons exaltent l'âme simple du peuple ».

En terminant, M. Gilbert exalte l'indéfectible union franco-belge.

M. OLIVIER, président de la Société « Les Disciples de Grétry », lui succède. Il remercie à son tour de la manifestation de sympathie dont son groupement est l'objet, évoque quelques souvenirs de la guerre, forme des vœux pour la prospérité de Lille et termine en disant : « Aimons la France hospitalière et généreuse. »

LE DISCOURS DU MAIRE DE LILLE

Roger Salengro, Maire de Lille, commence par remercier les groupements Lillois présents d'avoir bien voulu participer à cette manifestation franco-belge. Ces groupements ont ainsi donné une grande preuve d'attachement à la nation amie et alliée.

« Les hommes de cœur, — précise ensuite le Maire de Lille, — doivent une grande gratitude à la chorale Liégeoise « Les Disciples de Grétry », pour son dévouement à la cause des inondés, pour le bel exemple d'entr'aide mutuelle qu'elle apporte. Le cœur des Lillois, en cette occasion, battra à l'unisson du cœur des Liégeois. Officiellement, chers amis, Lille vous souhaite une bienvenue fraternelle. Pendant la terrible guerre vous avez été des frères de combats et de victoire. Nos cœurs ont toujours battu à l'unisson. Puissiez-vous recueillir chez nous, un peu des sommes nécessaires au relèvement des ruines que vous causèrent de terribles inondations ».

Le Maire de Lille termine en offrant la médaille de vermeil aux armes de Lille à M. Gilbert, Echevin de Liége, et une magnifique gerbe de fleurs au directeur de la chorale des dames liégeoises. « Vous voudrez bien, — dit il, — les leur distribuer de la part de la ville de Lille ».

La réception des Liégeois au foyer du Grand Théâtre, se termine par « La Brabançonne », « La Marseillaise » et de nombreux cris de : Vive la France ! Vive la Belgique !

Le concert de l'Hippodrome

C'est devant un public absolument emballé qu'a été donné ce très beau concert, sous la direction de M. Charles Radoux, Mlles Dupont, Trasouster, Fryus, Lieutenant, Néef, Olivier, Orphoven et Mlles Dernonchamps, Evrard, Graugé, Griaard, N. Moreau, G. Moreaux, Orphoven, Regont, ont interprété des vieilles chansons de Liége avec un naturel charmant et furent très applaudies.

Mlle Lucienne Vifquain, cantatrice et lauréate du Conservatoire de Bruxelles a chanté avec une ampleur remarquable « Vers nous, reviens vainqueur » d'Aida et avec charme et expression l'« Arioso » de Delibes ; la voix est belle, l'élan chaleureux et médium velouté ; on lui fit un beau succès.

M. Marcel Dorsers, violoncelliste virtuose, a joué « Le Recueillement » et la « Rapsodie hongroise » de Popper ; une vieille romance belge « Dilla Perdiou » et « Le Cygne » de Saint-Saëns avec un art, des nuances et une maîtrise remarquables. Il fut ovationné ainsi que son accompagnatrice, Mlle Hélène Mabille, dont la jeune autorité promet une jolie carrière.

Après l'entr'acte ce fut le clou de la soirée : des « Disciples de Grétry » qui chantèrent d'abord « La Marseillaise » et « La Brabançonne », puis « On ne peut être mieux » de Grétry, la « Sérénade d'Hiver » de Saint-Saëns, et « Germinal » de Riga. Il est rare d'entendre une telle homogénéité, un tel fondu et un telle expression dans des chœurs chantés par un aussi grand nombre d'exécutants. Les voix sont généreuses, pleines d'un timbre agréable. J'ai remarqué des voix de ténor à faire pâlir de jalousie bien des vedettes de l'opéra et de l'opéra-comique.

M. François Gaillard, leur directeur, conduit de la tête avec une sûreté et une compétence dignes d'éloges, on sent que cet homme a une âme de musicien qui vibre à l'unisson de ses chanteurs. On leur fit un triomphe, les gens applaudissaient debout. Quand « Germinal » fut fini, Salengro, Maire de Lille, montant sur la scène, offrit une superbe corbeille de fleurs à M. Gaillard, tandis que les bravos éclataient nourris et chaleureux.

Nous avons remarqué dans l'assistance, MM. F. Lerov, représentant le Préfet ; Saint-Venant, député et adjoint au Maire, etc.

Le public s'est retiré enchanté de cette soirée qui laissera un souvenir inoubliable à Lille.

ULCERES - ECZEMAS

Guérison garantie par les CURES DANNY

(Voir plus loin aux annonces) 11032

Un drame de la jalousie à Roubaix

Un Polonais trompé a frappé sa femme de 12 coups de couteau

Un drame rapide, dû à la frivolité d'une jeune polonaise, s'est déroulé hier matin, dans la maison portant le n° 245 de la rue des Longues-Haies. Un mari, rencontrant sa femme, à sept heures du matin, rentrant au bercail après une fugue d'une nuit, l'a frappée de douze coups de couteau. La blessée, peu grièvement, du reste, a été transportée à l'Hôpital de la Fraternité.

Les méfaits de Cupidon !

Le 22 novembre dernier, Amélia Duray, 20 ans, couturière, se présentait rue des Longues-Haies, avec ses deux enfants, âgés de neuf et sept ans, et un individu, qu'elle présentait comme son ami, Lucien Sikkeroiez. Amélia, ses deux enfants, son amant, vécurent ainsi, étroitement unis, deux mois durant.

Mais tout passe. Sikkeroiez, lassé peut-être, partit un jour, et le mari, informé que la place était libre, se décida à la succession. Il quitta la maison qu'il habitait rue Saint-André, 2.

Une accalmie

Le ménage rétabli fut harmonieux, ainsi le ciel est toujours pur, après l'orage. Des mois durant, aucune remarque désobligeante ne fut faite : Amélia semblait aimer son mari, le mari paraissait avoir passé l'éponge. Mais Amélia était femme ! Les baisers menteurs qu'elle accordait à son mari cachaient, sans en éteindre l'ardeur, ceux qu'elle recevait de son amant inoublié.

Et, avant-hier, oubliant qu'elle était mère, au logis où étaient la famille, le devoir, l'honneur, elle préféra la chambre où Lucien Sikkeroiez l'appelait. Elle s'y oublia une nuit. Puis, honteuse sans doute, vers les sept heures du matin, elle était de retour au foyer conjugal.

Le drame

Le mari, Zglinski Michel, 28 ans, parut d'abord se résigner à son malheur. Il ne s'en affecta pas et, en riant de sa petite histoire, il déclara qu'il allait vendre ce qu'il possédait et aller ailleurs se rejouir de cette fugue. Mais voilà, au moment où il sortait, sur la porte même, Amélia apparaissait.

— Où as-tu passé la nuit ?

Elle ricana. Elle le brava et poussa à bout. Ils montèrent dans la chambre pour une explication. Comme si ces choses-là s'expliquent. C'est la colère qui vint. La colère rouge. Enragé, le Polonais frappa. Il ne prit pas une massue pour écraser la perfide. Un canif seulement, avec lequel, sur elle, il s'acharna.

Douze coups de couteau furent donnés, un peu partout, par ce furieux, sur la figure, le corps, les jambes d'Amélia.

Cela dura cinq minutes, Zglinski descendit avec ses deux enfants et alla se constituer prisonnier au 3e arrondissement, pendant que sa femme après avoir été visitée par M. le docteur Dispa, était envoyée à l'Hôpital de la Fraternité.

Zglinski a été mis en état d'arrestation.

AUJOURD'HUI SÉANCE AU SÉNAT

Dans sa séance d'hier le Sénat a repoussé par 258 voix contre 42, un amendement demandant que la décision des juges de paix et des tribunaux en matière de loyers soit susceptible d'appel.

Les articles 17, 18, 19 et 20 ont été adoptés et la suite de la discussion a été renvoyée à dimanche matin.

De son côté, la commission de législation civile se réunira ce matin également afin de permettre à la Chambre de discuter du projet sur les loyers, lundi ou mardi, ce projet devant être adopté avant le 1er avril par les deux chambres.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande-Place. Téléph. 9-51

DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

MUSÉE. — Musée Weerts à l'Hôtel de ville de 10 à 13 heures.

SPECTACLES. — CASINO-THEATRE. — En matinée et en soirée : « La Mascotte ».

THEATRE POPULAIRE. — En matinée : « Mignon. »

A 3 h. 30 à la Fédération, concert de l'Amicale Archimède.

Association Littéraire du Nord à 8 h. 30 : « Les Noces d'Argent ».

Mutuelle Nadaud à 10 h. au Casino.

SPORTS. — LA COUPE JEAN DUBRULLE. — A 10 h. au stade Amédée Prouvost, au Crétinier, les seniors du Stade Roubaisien et du Football Club de Roubaix.

RACING CLUB. — Equipe 2 contre équipe 3 à 10 h. boulevard de Lyon.

Equipe Oiselets contre équipe Blue Blacks à 10 h. boulevard de Lyon.

Equipe Minimes à 8 h. 30 boulevard de Lyon contre S.U. Croix.

STADE ROUBAISIEN. — Equipe 1 contre S.C.T à 8 h. 30 boulevard de Reims.

Equipe 5 contre C.A.M.P. à 10 h. terrains municipaux.

Equipe vétérans contre S.C.T. vétérans à 8 h. 30 Pont Rouge.

Equipe juniors contre F.C.R. pour la coupe juniors à 10 h. au Stade Amédée Prouvost.

FOOTBALL CLUB DE ROUBAIX. — Equipe 1 B contre Hautmont à 15 h. 15 Stade Amédée.

Equipe Lions contre Turgotine 2 à 8 h. 30 au Stade Amédée.

LA TURGOTINE DE ROUBAIX. — Equipe 1 A contre S.C.F à 3 h. au Sartel.

Equipe 2 contre F.C.R. à 10 h au Crétinier.

Equipe juniors contre F.A.B.S. à 10 h. au Sartel.

BASKET-BALL. — Equipe 1 contre A.C.O.R. à 10 h. 30 rue Delespaul.

Equipe 2 et 2 B contre U.S.P. à 9 h. 30 au Foyer.

Equipe 2 contre B.C.E. à 10 h. au Stade Amédée.

BOXE. — A 5 heures dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, grand gala de boxe de l'Amicale des Arts.

PHARMACIENS DE SERVICE. — MM. Couplet, 53 rue du Collège ; Vigier, 65 rue Jules Guesde.

Bock Meyerbeer VENDEZ ..... LE BOCK

VOL A LA TIRE

Mme Colbaut Hélène, marchande de légumes, demeurant à Tourcoing, rue du Docteur Dupont, 17, se trouvait, comme d'habitude, aux Halles Cent rales, où elle vendait aux clientes. Elle venait de replacer, après un échange de monnaie, son portefeuille dans la poche droite de son tablier, poche extérieure, d'où émergeait, tentateur, le portefeuille.

Une femme le vit. Elle l'envia. Elle avança la main, s'en saisit et se disposait à prendre la fuite. Mais elle fut aperçue à son tour. On la « coffra ». C'est une nommée Baty Amélie, 45 ans, soigneuse, habitant en dernier lieu rue de l'Ommelet. Le rapport de police la représente comme une spécialiste de ce genre de vol. Le portefeuille contenait 145 francs.

Elle a été arrêtée.

ON ARRETE DES BECANIERS

Au cours des recherches effectuées par des agentsde la sûreté, les nommés Foucart Charles, 22 ans, maçon, rue Newton, 34 et Canfin Henri, 43 ans, journalier, 150, boulevard de Beaurepaire, tous deux sujets belges, convaincus du vol d'une bicyclette, valant 275 francs, le 22 mars, vers 16 heures, au rez-de-chaussée de la Mairie, et appartenant à la Cie des Eaux, ont été conduits au 2e arrondissement.

Foucart a passé des aveux, mais Canfin nie toute participation à ce vol. Ils ont été mis en état d'arrestation pour être déférés au Parquet.

DISQUES pour PHONOGRAPHES

Chants - Orchestres - Pistons - Violons

CHANSONS, le plus grand choix

JEAN DIRICK

113 bis, RUE DE L'OMMELET, 113 bis

ROUBAIX

DELEGATION CANTONALE DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Les délégués cantonaux de Roubaix et ses cantons se sont réunis lundi dernier, à la Mairie de Roubaix, sous la présidence de M. Lehoucq.

Mme Vielledent, Inspectrice des Ecoles Maternelles et M. Prot, Inspecteur primaire, ont assisté à la réunion et ont fourni des éclaircissements très utiles sur la question portée à l'ordre du jour de l'introduction du cinéma à l'école La Délégation cantonale, après une discussion fort intéressante, a désigné quatre de ses membres pour faire partie d'une Commission qui se tiendra en contact avec les Municipalités, les Caisses des Ecoles et les Fédérations d'Amicales d'Anciens Elèves pour élaborer un programme d'étude et de réalisation d'ensemble du projet dans les cantons de Roubaix.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

On rappelle, une dernière fois, que les déclarations de chiffre d'affaires précédemment adressées à la Direction de l'Enregistrement, à Lille, rue du Court-Debout, doivent être remises ou envoyées au bureau des Contributions indirectes, dont les redevables dépendent.

Déguster le BOCK authentique de la GRANDE BRASSERIE MODERNE, c'est l'adopter !

Action entière et unique à 25 francs. Pas de dividende au capital : toutes les ristournes aux consommateurs.

S'adresser 3, quai d'Anvers, à ROUBAIX. 273

CHORALE DES MUTILÉS

Aujourd'hui, à 10 h. 30, répétition générale et réunion de Commission.

A LA MUTUELLE NADAUD

L'assemblée générale de la Mutuelle Nadaud aura lieu aujourd'hui, à 10 heures très précises du matin, dans la salle du Casino.

Les portes seront ouvertes à 9 h. 30.

AU CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Au cours de la répétition de mercredi dernier, il a été procédé à la remise d'un magnifique bronze d'art, offert par souscription entre tous les membres des XL, au dévoué sous-directeur, M. Constant Declercq, à l'occasion de sa récente nomination d'Officier d'Académie. Ce fut une fête charmante où des paroles touchantes furent échangées.

Cette petite fête de famille, toute réconfortante, se termina le plus agréablement possible.

75 fr. SERVICE DE TABLE

Très joli décor moderne.

Différents décors en magasin.

PAYELLE, 121, rue Léon-Gambetta, LILLE

GRANDE SOIRÉE ESPERANTISTE

Dimanche, à partir de 9 heures du matin, Exposition Espérantiste, 106, Boulevard de Belfort

A 13 h : Concert par l'Harmonie de la Solidarité.

Conférences par MM. les professeurs Vanverts, de Lille ; Deligny, de Saint-Omer. Sujets traités : « La Valeur intellectuelle de l'Esperanto. Sa diffusion, son organisation dans le monde ».

Un film et des projections lumineuses agrémenteront la soirée.

ANNUAIRES RAVET-ANCEAU

Répertoire des Adresses du Nord de la France

Vingt annuaires différents édités chaque année

En vente actuellement chez les principaux libraires et au Siège Social des ANNUAIRES RAVET-ANCEAU, 52, rue Esquermoise, à LILLE (Tél. 47.61) :

L'Annuaire de Roubaix-Tourcoing (EDITION 1926) 20 fr.

L'ANNUAIRE DU NORD EN DEUX VOLUMES 70 fr.

L'Annuaire du Pas-de-Calais 45 fr.

L'ANNUAIRE DE LILLE & SES COMMUNES 35 fr.

COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT »

Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons du Comité a eu lieu jeudi. Voici la liste des numéros gagnants :

8471	9827	8110	8468	8477	3694	8081
8130	8221	8491	8107	716	8183	8470
5263	9825	5289	8076	9733	8557	9764
8465	6325	8371	9238	700	8475	2942
734	8092	807	8430	8429	8030	8814
8533	9721	9365	8248	6160	865	9304
9240	8367	8261	831	9124	8407	8357
9168	9706	8713	5308	8464	8333	8494
901	9966	8507	9040	9738	6242	8413
794	8636	8389	841	5441	8658	8377
9717	8316.					

LE BAL DE L'AMICALE DES ARTS

Le Comité-Directeur rappelle aux Sociétaires et aux membres de leur famille, que le grand bal pare et travesti qui clôture la saison des fêtes 1925-26 a lieu ce soir, à 20 h. 30, Salle des Fêtes, rue de l'Hospice.

Le Comité compte sur la présence d'un grand nombre de travestis mais l'entrée de la salle est libre pour tous les Amicalistes. La carte d'identité 1926 (blanche, bande verte) sera rigoureusement exigée au contrôle. Les sociétaires qui ne seraient pas encore en possession de leur carte, pourront la retirer au contrôle où l'on prendra également les nouvelles adhésions.

Les portes de la salle seront définitivement fermées à 23 heures et aucune nouvelle entrée ne sera tolérée.

Roses

Catalogues gratis et franco

GEMEN & BOURG

LUXEMBOURG-VILLE n° 133

La plus importante Maison de Rosiers du monde

LE CONCERT DE LA GRANDE FANFARE ET DE L'AMICALE DES ARTS

Le brillant concert d'hiver, donné au Casino-Palace, par ces deux grandes associations artistiques, avait attiré la foule des amateurs de spectacles décents, d'attractions d'art.

Et la foule était nombreuse. Plus une place disponible à 9 heures du soir.

La Grande Fanfare donna, sous l'excellente direction de son chef, M. Dewyter, la mesure de sa vigueur artistique et de son sens des nuances, dans un allegro militaire et le délicieux ballet de Léo Delibes « Sylvia ». Elle recueillit les bravos enthousiastes des auditeurs, qui fêtèrent tous les autres artistes amateurs : MM. Theneriez, ténor ; Bauduin, monologuiste ; Allegaert, ténor ; Leconte, violoniste ; Looquet, chanteur à voix ; Decoutignies, hilarant comique ; Verplancken et Vanderpeeren, dans leur brillant duo pour trompette et basse ; Mme J. Castelain, professeur de chant.

Une mention spéciale à la Section théâtrale de l'Amicale des Arts, pour son interprétation étonnante pour des amateurs, du premier acte de « La Mascotte », où brillèrent Mmes Bagein, Castelain, MM. F. Bauduin, J. Bagein, Allegaert, Lemarchand, Bauduin et toute la brillante troupe les accompagnant.

Orchestre admirable. Chœurs parfaits. Mise en scène impeccable.

REGULATEURS -- CARILLONS

ROBERT Angle des Longues-Haies. Roubaix

FEDERATION DES AMICALES DE ROUBAIX

DANSES RYTHMIQUES

Dimanche matin, à 10 h. 15 très précises, répétion des ensembles et des danses qui seront exécutés à Douai.

AMICALE DE LA RUE ARCHIMEDE

Cette belle Association organise, en faveur de la Caisse de secours, aujourd'hui dimanche, à 15 heures 30, salle de la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace, un grand concert, avec le concours d'artistes réputés et de l'excellente section symphonique de l'Amicale.

AMICALE ARCHIMEDE

BIBLIOTHEQUE. — La bibliothèque sera ouverte le dimanche 28 mars, de 9 heures à 12 h. De service, Jules Vermeesch.

TIR. — Le tir sera ouvert aux amicalistes et amateurs, le dimanche 28 mars, de 9 à 12 heures. De service, Jules Vermeesch.

FEUILLETON DU 28 MARS 1926. — N° 1

GRAND CINÉ-ROMAN EN 5 CHAPITRES

Film Gaumont *distribué par G. M. G.*

PROLOGUE

LA JUSTICE DE M. BÉRANTON

I

— Allons, Raoul, voulez-vous être sage !

— Vous savez bien que ce n'est pas du tout mon genre, ma chère petite Berthe.

... Le lieu où s'échangent ces répliques est un cadre un peu bien sévère pour un marivaudage.

Sous un ciel gris et moiré, où règne la fine et pénétrante tristesse de la pluie qui va tomber bientôt comme des larmes longtemps retenues, la place Dauphine étend son calme et son austérité provinciales.

... A l'ombre du Palais de Justice, au pied de l'escalier de Harlay, masse imposante et blanche, qui écrase leur frêle silhouette à la dernière mode — un peu mièvre — de la saison, deux jeunes gens achèvent leur tendre dialogue.

Elle n'a que dix-huit ans. Il en a vingt. Mais une fière et simple sagesse empreint déjà la sportive et sympathique personne de Berthe Béranton, une jolie et saine brunette, la fille sévèrement élevée du sévère M. Béranton, le juge d'instruction le plus connu au Palais, pour la fermeté de ses principes et sa rigueur de magistrat de l'ancienne école.

Quant au second personnage du couple, l'élégant Raoul de La Vaulette, c'est un de ces petits jeunes gens, aimables certes, mais un peu trop efféminés, un peu trop « gravures de mode », un peu trop désinvoltes et dont les seules attitudes dévoilent à l'observateur attentif le foncier manque de scrupules.

Cette espèce foisonne, hélas ! dans les dancings et les boîtes de nuit où les débris de notre vieille aristocratie se mêlent à la basse pègre internationale. Et c'est miracle, assurément, qu'au pied du Palais de Justice, un Raoul de La Vaulette ne se sente pas gêné.

— Ce n'est plus le moment de flirter, mon petit. Séparons-nous.

— Vous ne me permettez pas de vous accompagner plus loin ?

— Pas un centimètre plus avant.

— Soit. Mais je me vengerai sur cette petite main.

Gracieusement incliné, Raoul de La Vaulette pose ses lèvres sur le poignet de la jeune fille et, comme son geste galant insiste avec un peu trop de ferveur, Berthe, qui frémit malgré elle, lui montre sans mot dire, avec un air de sérénité enjouée, la statue de la Loi qui, devant eux, s'est dressée, rigide, impitoyable et son glaive à la main.

— Good bye, Raoul !

... Et Berthe grimpe allègrement le monumental escalier, cependant que, de la place Dauphine qui commence à se mouiller de pluie, son amoureux la regarde disparaître.

II

La jeune fille pousse d'une main familière la lourde porte d'entrée, traverse, sans se laisser émouvoir par la majesté du lieu, le vestibule de Harlay, s'enfonce, d'un pas décidé, dans les couloirs remplis de plaideurs et d'avocats en robe. La voici, dans l'antichambre du cabinet où son père exerce ses fonctions redoutables de juge d'instruction.

L'huissier la reconnaît, lui tend un siège :

— Mademoiselle veut-elle s'asseoir un instant ? Monsieur le juge est occupé.

— Avec qui ?

— Honoré Chauffard.

— Connais pas.

Le contraire eût été surprenant, avouons-le, Honoré Chauffard n'est vraiment pas un homme à présenter à une jeune fille du monde. C'est au point que, si les nécessités de notre récit ne nous y contraignaient, nous hésiterions à montrer au lecteur cette franche — ou plutôt fausse — figure de fripouille, chafouine, machiavélique et, par instants, hypocritement bonasse, vraie physionomie de notaire véreux ou de courtier marron, tête enfin qui en dit long sur l'homme qui la porte. Mais l'homme, certes, est moins bavard.

— Ainsi, vous refusez d'éclairer la justice ?

C'est le juge Béranton qui, de sa voix coupante, vient de prononcer cette petite phrase où, malgré lui, transparaît une nuance de désespoir.

Mais son beau visage, classique, de magistrat intègre n'a pas eu le moindre tressaillement. Sous les courts favoris taillés, droit et sec, il demeure d'une austérité glaciale.

« Dura lex », la loi est dure. Mais le juge Béranton est plus dur encore, sans doute, plus froid, plus insensible, plus inaccessible à toute pitié lorsqu'il exerce ses fonctions, le code en main.

...Seulement le juge Béranton vient d'avoir affaire à un adversaire retors. Il dissimule avec peine sa déception.

— Honoré Chauffard, je ne puis retenir aucun chef d'accusation contre vous. Je rends hommage à votre habileté...

...Déjà Chauffard s'incline, un sourire sarcastique aux lèvres, se rengorgeant sous le compliment échappé à un homme qui doit s'y connaître en la matière.

— ...Mais n'y revenez plus !

— Non, soyez tranquille, répond sans conviction Chauffard. Sans rancune, monsieur le juge !

Un garde municipal ouvre la porte du cabinet. Chauffard va sortir. A ce moment, Berthe Béranton, toute pimpante, pénètre dans l'austère bureau où les bronzes et les marbres presque funèbres s'illuminent soudain, à son apparition, d'un reflet de jeunesse et de joie.

— Bonjour ! mon cher papa !

Berthe a sauté au cou du magistrat rigide. Toujours froid et compassé, celui-ci calme l'ardeur de sa fille et la baise au front, avec un grand air de dignité.

— Mince alors ! L'a pas l'air d'aimer beaucoup sa jardonne, le dab' ! murmure Chauffard qui ricane.

...Et comme le garde, l'arrachant à sa curiosité, le pousse dans l'antichambre, il s'évente longuement, de son chapeau, avec une moue de dégoût.

III

... Certes, le jugement du grossier Chauffard, dans sa brutalité argotique, n'était pas conforme à la vérité. Béranton aimait sa fille. M